

L'Affaire Orfino Dupré

L'ouvrier tisseur de Wasquehal, condamné à 5 ans de travaux publics par le Conseil de guerre de Lille, n'a-t-il pas été victime d'une erreur judiciaire ?

Depuis plus d'un an, depuis le 2 mai 1923, la Ligue des Droits de l'Homme mène une active campagne pour la réhabilitation de l'ouvrier tisseur, Orfino Dupré, de Wasquehal, condamné le 2 décembre 1920 à 5 ans de travaux publics pour désertion à l'étranger au temps de paix.

Le 2 mai 1923, en effet, la Ligue des Droits de l'Homme, après une enquête minutieuse, adressa au ministre de la Justice une demande en révision du procès Dupré.

Un peu plus tard, en fin d'année, Lebas, député, maire de Roubaix, posait au garde des Sceaux et au ministre de la Guerre, des questions très précises sur la manière dont avait été menée l'instruction de l'affaire et sur les mesures qu'on comptait prendre pour faire réparer, dans le plus bref délai possible, l'erreur judiciaire commise.

Quatorze mois se sont écoulés depuis la première demande de révision. Aucune réponse n'a été donnée. Tous les efforts sont restés vaines et la Ligue des Droits de l'Homme, plus convaincue que jamais de la légitimité de sa cause, continue inlassablement à réclamer lumière et justice pour les faits incriminés.

Comment se présente l'affaire Dupré ?

Orfino Dupré est né dans le Nord, à Wignehiel, près de Fourmies. Le 3 novembre 1906, par suite d'une erreur de liste, il est déclaré « bon absent » par le Conseil de révision de Saint-Quentin, devant lequel il n'a pu se présenter.

Malade, parait-il, et incapable de supporter les fatigues du service, il se présente à la mairie de la commune de Wasquehal, et sollicite l'armistie à tous les degrés qui se présenteront à l'autorité militaire. En compagnie de deux autres déserteurs, il fait sa soumission au conseil de France.

Un médecin, M. le docteur Dupuyroux, a déclaré que l'un des déserteurs, l'examine. Le trouvant atteint de tuberculose pulmonaire, il le reconduit à l'hôpital de la ville de Valenciennes, même auxiliaire.

On déclare à Dupré qu'il est amnistié par sa soumission, et reformé. Quelques jours plus tard, les Allemands entrent à Gand et le déserteur est resté, attendant ses papiers pour rentrer.

La guerre terminée, Dupré revient en France. Il s'installe à Roubaix, puis chez sa sœur, veuve de guerre, à Wasquehal. Il fait une déclaration à la mairie. Ayant appris que l'autorité militaire le recherche toujours, s'il lui, il se rend à la gendarmerie de Roubaix, où on est en juillet 1920.

L'instruction commence. Les archives du consulat de Gand ayant été en partie détruites pendant l'occupation, il ne peut produire de certificats de service. Le conseil de guerre de Lille le condamne le 2 décembre, à 5 ans de travaux publics, le « maximum » de la peine.

Le jour même, le condamné, qui sait que pour un tuberculeux comme lui la condamnation équivaut à un arrêt de mort, repasse la frontière.

Une interpellation avec Marc Nez. Marc NEZ, chef du service juridique de la Ligue des Droits de l'Homme, qui nous relate les étapes du douloureux calvaire de Dupré, dit, depuis quatorze mois travaillant avec lui, que l'erreur judiciaire commise par le condamné, nous déclare en outre :

« Ayant habité le Nord pendant vingt-trois ans, et étant familiarisé avec la révision des erreurs judiciaires, je me suis particulièrement occupé de ce cas. On est en juillet 1920. Dans la plupart des demandes de révision, les faits nouveaux découverts après la condamnation rendent la culpabilité douteuse, incertaine, et la peine doit être supprimée ou réduite. Or, dans le cas de Dupré, on ne découvre rien de nouveau. Les faits nouveaux découverts après la condamnation sont de nature à confirmer la culpabilité de Dupré. »

« La campagne éditoriale menée par la Ligue des Droits de l'Homme autour de cette affaire de révision, en France, n'a pas été sans impressionner l'opinion publique dans le Nord. Les articles 443 et suivants du Code d'Instruction criminelle instituent la procédure de révision pour les affaires de ce genre. Si Dupré a réellement fait sa soumission au consulat de Gand, n'a-t-il pas droit, vu son état, à l'indulgence ? »

« Si, comme le prétendent sincèrement ses défenseurs, une erreur a été commise, elle ne peut rester sans être réparée. »

« Le ministre de la Justice n'oppose, depuis plus quatorze mois, que la force d'inertie la plus complète... C'est un scandaleux déni de justice !... »

« Le plein confiance dans l'issue finale de l'affaire Dupré sera réhabilité et pourra, quelque jour, après quinze ans d'exil, rentrer en France et recevoir dans sa famille les félicitations de ses amis. Ses faits, nous le faisons, nous le serons de valence, nous vaincrons !... »

« La campagne éditoriale menée par la Ligue des Droits de l'Homme autour de cette affaire de révision, en France, n'a pas été sans impressionner l'opinion publique dans le Nord. Les articles 443 et suivants du Code d'Instruction criminelle instituent la procédure de révision pour les affaires de ce genre. Si Dupré a réellement fait sa soumission au consulat de Gand, n'a-t-il pas droit, vu son état, à l'indulgence ? »

Le meeting d'aviation de Dimanche à Lille

Le programme de la journée

La grande manifestation d'aviation de Lille, dimanche prochain, annonce comme devant remporter le plus grand succès de toute la région.

L'Association Aéronautique du Nord de la France, après s'être assurée de la participation de deux « As » particulièrement aimés du public dans la région du Nord : Nungesser et Froulay.

Nungesser, originaire de Valenciennes, n'a besoin d'être présenté ; son nom suffit à l'entraînement à montrer l'importance de la réunion de dimanche.

Quant à Froulay nous pouvons nous enorgueillir également de le compter parmi nos compatriotes. Il est en effet originaire de Cambrai et sa réputation de virtuose s'est confirmée il n'y a pas encore très longtemps, par son record des loopings, dont il en effectua 900 au cours du même voyage accompli de ses crochets et de la précision de ses mouvements émerveillèrent le public ; il vient de participer à toutes les grandes réunions.

Le programme de la manifestation a déjà été publié et nous devons simplement relater les grandes lignes de la fête.

L'aviation nous promet son cours et cette marque de sympathie de l'aviation voisine et amie sera des plus goûtées. Les processions des aviateurs de l'aviation belge recevront une grande part des applaudissements du public et de la presse.

Lille n'a pas souvent été favorisée par les évolutions d'un ballon dirigeable, et les épreuves seront, à cette occasion complétées par les évolutions d'un ballon dirigeable de Saint-Cyr, qui sera piloté par le lieutenant Lohel. L'assistance de ces évolutions ajoutera son charme à toutes les démonstrations aériennes dont le principal but est de montrer à l'agrément que chacun peut ressentir à utiliser ce nouveau mode de locomotion qu'est l'aviation.

Nous assisterons à deux descendes en parachute simultanées, démontrant l'efficacité de ces appareils dans les meetings qui seront d'un gros attrait pour le public. Ce sont Miles Line Paulet et Christiane Delrive, notre compatriote, membre de l'Association Aéronautique du Nord de la France.

L'aviation « Goliath » qui atterrira samedi sur l'aérodrome de Ronchin, ne pourra suffire à transporter les nombreux passagers dont nous avons eu le plaisir de constater l'empressement, puisque de nombreux billets de vol ont déjà été délivrés au Pavillon Touristique des « Amis de Lille », place de la Gare.

Les prix d'entrée au meeting ont été fixés comme suit : Tribunes, donnant droit à la visite des avions, 10 francs ; Enclos réservés, 5 francs ; Pelouses, 2 francs.

Une conférence sur l'aviation. Une conférence sur l'aviation aura lieu le samedi 7 juillet, à 20 h. 30, dans la salle de la Société Littéraire, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Cette conférence, présidée par M. Pierre-Etienne Flandin, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Air, et président de l'Association des Amis de la France, et le sujet traité par M. Henri Bouché, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, Directeur-Rédacteur du journal « Aéronautique ».

Cette conférence aura pour titre : L'Aviation et l'Industrie dans la région du Nord, et sera suivie d'un certain nombre de films cinématographiques et de projections fixes de grand intérêt.

Les places pour la conférence pourront être réservées à la Fédération Aéronautique, Pavillon Touristique, place de la Gare, ou par téléphone : Lille 24-51.

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT. FEDERATION DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE. La Fédération nous communique :

Les instituteurs et instituteurs syndiqués appartenant à la Fédération de l'Enseignement se réunissent en Congrès à Brest, les 5, 6 et 7 août prochain.

Parmi les questions importantes figurant à l'ordre du jour, citons : La Défense laïque ; le bon dessous et de nous envoyer la somme de 1 franc en timbres-poste pour recevoir

Le Patron-Prime du modèle choisi dans le Reveil.

Bon pour le PATRON-PRIME N° . . . . .

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N° . . . . .

ATTENTION !! Indiquer très lisiblement votre nom et votre adresse.

La somme de 1 franc doit être versée en timbres-poste.

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME à l'adresse suivante :

Service des PATRON-PRIMES REVEIL 186 bis, rue de Paris Lille

LA MODE



PATRON N. 4.918 Tablier en toile de Vichy garnie de plus. Métrage pour 6 à 8 ans : 2 m. 75 en 80. — Patron N. 4.919. Métrage pour 6 à 8 ans : 2 mètres en 80.

PATRON N. 5.133 Tablier-brousse de forme très pratique. Métrage pour 6 à 8 ans : 2 mètres en 80. — Patron N. 5.134. Métrage pour 12 à 14 ans : 2 m. 70 en 80.

PATRON N. 5.137 Petit tablier en toile festonnée. Métrage pour 0 à 2 ans : 0 m. 40 en un mètre. — Patron N. 5.138 : métrage pour 2 à 4 ans : 0 m. 50 en un mètre.

devant ? (Patron n° 5.137.) Grande Sœur, jalouse sans doute de Bébé, a voulu deux poches à son tablier de satinette à l'imitation. (Patron n° 5.133.) Avouez qu'elle se serait bien plus gracieuse si son tablier était en toile blanche, orné à l'encolure, aux poignets et aux poches d'une petite bande de broderie au point de croix. Enfin, le petit frère ne veut que tablier en toile de Vichy, à carreaux. Un groupe de plus vient s'attacher sous l'empêchement, tandis qu'un large biais de couleur vive souligne l'encolure et la ceinture. (Patron n° 4.918.)

Ces trois modèles sont d'une exécution facile, et il n'est surtout rien de moins compliqué que de les faire à l'aide de nos patrons.

COUSINE MADELEINE

Notre Patron-Prime Afin de faciliter dans la mesure du possible à nos nombreuses lectrices leur tâche parfois ardue de Couturières nous publions chaque semaine un ou plusieurs modèles portant un numéro. Il suffit de remplir le bon ci-dessous et de nous envoyer la somme de 1 franc en timbres-poste pour recevoir

Le Patron-Prime du modèle choisi dans le Reveil.

Bon pour le PATRON-PRIME N° . . . . .

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N° . . . . .

ATTENTION !! Indiquer très lisiblement votre nom et votre adresse.

La somme de 1 franc doit être versée en timbres-poste.

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME à l'adresse suivante :

Service des PATRON-PRIMES REVEIL 186 bis, rue de Paris Lille

matières, adressaient-ils au jeune homme leurs plus gracieux sourires.

Et MM. Florival répliquait alors : — Non... pas fameux du tout, cet endroit... Nous n'y reviendrons pas demain... Et, comme nous ne sommes pas du pays, vous nous obligerez, Monsieur, en nous donnant un conseil d'amis... Où peut-on faire de bonnes pêches ?

Ma foi, Messieurs, avouez le jeune homme... Je serais bien embarrassé pour vous le dire exactement... — Vous parlez cependant tout à l'heure, observa M. Danicourt, des bons coups de cette rivière...

— Je vous répétais seulement ce que je me suis laissé dire, expliqua leur interlocuteur... car, comme vous je ne fais qu'arriver dans ce patelin... mais je retrouverai celui-là qui m'a renseigné... et j'y demanderai des précisions, dont je serai heureux de vous faire profiter.

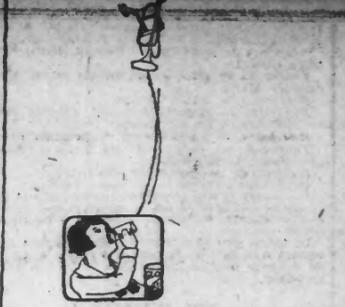
Le jeune homme avait un accent traitant et faubourien... et introduisait dans sa façon de parler des échos et des tournures qui sentaient son parisien d'une lieue.

Or, MM. Florival et Danicourt étaient l'un et l'autre des enfants de Montmartre. Il ne leur déplaisait pas de rencontrer, dans ce petit coin perdu de campagne, un compatriote, par surcroît comme eux fervent de la gaule...

Aussi s'empresaient-ils d'accepter l'offre de leur nouvelle connaissance et d'organiser un rendez-vous pour le lendemain matin.

La conversation ainsi bien engagée, le jeune homme s'avisa soudain qu'il faisait chaud et soif...

Et, s'animant, il proposait : — Si qu'on trait, pour remplacer le



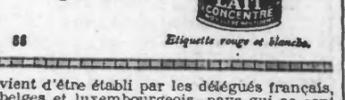
Qualité invariable

Les qualités de Gloria sont uniformes, elles ne varient pas, c'est un lait rigoureusement sain, riche et pur. Stérilisé en boîtes closes, il défie les falsifications, étant non sucré il convient à tous les usages. Le jour où vous lui aurez accordé votre confiance, vous la lui maintiendrez car Gloria est maintenant ce qu'il était hier, ce qu'il sera toujours : le lait parfait.

17, Av. Etablissements PIRELLA, S. A. 19, Bd Malesherbes, Paris, Elyées 44-77

Gloria

Le lait parfait



Etiquette rouge et blanche.

Jamais on ne vit un tel déploiement de broderies aux dessins et aux coloris les plus variés. Robes, manteaux, blouses, sacs, ombrelles, tout est riant de gaies broderies. Il n'est rien qui ne soit trop original pour broder, à l'instar des riches tissus, des étoffes unies les plus vulgaires. Ne voyez pas jusqu'à utiliser la modeste ficelle ? Une simple robe de toile, par exemple, ou de linette se brodera de motifs de ficelle ou bien des pompons de ficelle se placeront en forme de queue sur les côtes de la jupe.

Toutefois, les broderies de soie ou de laine de couleurs, les broderies de raphia, de lacets jouissent toujours d'un succès sans nom. Sur les robes légères en linon en mousseline courent mille charmants motifs brodés en soie de couleur, détonnant pour un moment les broderies anglaises ou au plumetis, qui semblent sûrement. Avec des brochettes, rien ne sera plus gracieux qu'un petit paletot sans manches, garni de broderies ton sur ton.

Le point de croix, que nous apprenons aux premiers jours de notre entrée à l'école est de plus en plus en faveur. Son exécution est extrêmement simple dans les tissus canevassés que nous revoyons cette saison. Sur des tissus plus fins, tels que la mousseline, le voile, le point de croix, qui permet des effets de coloris infiniment charmants, se fera à l'aide de mousseline raide ou de canevassé, dont les fils seront tirés un à un, après l'exécution du motif.

C'est là un travail amusant qui donne à une simple blouse ou à une robe enfantine un cachet fort élégant.

Les tabliers d'enfant

Pour être parfait, un tablier d'enfant doit être coquet, peu salissant et permettre en outre, à l'enfant de s'ébattre librement.

Que l'adulte choisira-t-il de préférence ? Une étoffe gaie, de la cretonne, de la grosse toile à ramages où sont imprimés d'amusants dessins. Les tabliers de toile unie, bise ou sable, bleue, rose, sont les plus pratiques, parce que leur entretien est facile et parce qu'ils « passent » moins vite. Avec un peu d'ingéniosité, il est aisé de rendre ces tabliers aussi gaies que s'ils étaient confectionnés en un de ces tissus imprimés indiqués ci-dessus : un éléphant brodé sur un fond de lige, un chat, un petit bonhomme amusant seront toujours du meilleur goût.

Pour les tout petits, le tablier rêvé est celui qui possède une grande poche par devant. Quel bonheur de pouvoir y amasser une foule de trésors !

N'est-il pas gentil, bébé, dans son tablier de toile qu'une vaste poche brodée garnit

Peut-être aussi avaient-ils choisi un mauvais endroit en se laissant tenter par ce petit coude de rivière bien ombragé où, une heure après leur arrivée, ils attendaient encore leur première touche...

Ils n'étaient d'ailleurs pas seuls à se trouver défavorisés par le sort... Quelques instants après leur installation, un jeune homme, en tenue presque élégante de touriste, était venu s'asseoir non loin d'eux et après avoir choisi, dans tout l'arsenal de lignes et de cannes dont il était porteur, les engins qui lui semblaient convenables, avait, comme eux, vainement essayé de prendre du poisson.

Et au moment où, découragés par leur stérile tentative, ils replaçaient leurs lignes, le jeune homme en faisait de même en leur disant :

— Ça ne marche pas aujourd'hui, la pêche... Pourtant il y a de bons coups dans cette rivière... mais ça n'est pas le cas de celui-là...

De bons coups ! connaître les bons coups d'une rivière, c'est le rêve de tout pêcheur nouvellement venu dans un pays...

MM. Florival et Danicourt, quand ils arrivaient dans une localité encore inconnue d'eux, ne manquaient pas de se renseigner à l'endroit où ils en avaient l'occasion...

Ce jour-là, cette occasion leur avait fait défaut, personne ne s'étant trouvé sur leur chemin tandis qu'ils longeaient les bords de l'Ouche...

Mais voici quelle se présentait sous les apparences de ce pêcheur... aussi peu favorisé qu'eux pour avoir une fois négligé d'aller « longer » sa ligne sur un de ces bons coups qu'ils paraissent connaître...

Aussi, fort intéressés par cette entrée en

L'accord Commercial Franco-Belge

Il marque une étape importante vers une entente économique plus complète

Le Comité de l'Union des Chambres de Commerce françaises à l'Etranger aux Colonies et Pays de Protectorat, réuni à l'Office national de Commerce extérieur, vient, sous la présidence de M. Denis Bodden, président de l'Union et de la Chambre de Commerce française de Bruxelles, après examen et discussion de l'accord commercial franco-belgo-luxembourgeois, d'exprimer le vœu « de voir ratifier le plus vite possible par le Parlement français cet accord commercial, signé le 12 mai dernier, et qui marque une étape importante vers une entente économique plus complète entre la France, la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg.

Importantes déclarations de M. Denis Bodden, Président de l'Union des Chambres de Commerce françaises à l'Etranger

Questionné au sujet de l'accord franco-belgo, M. Denis Bodden a fait à notre rédacteur les déclarations suivantes, dont l'importance n'échappera pas à nos lecteurs :

« A mon avis, l'accord franco-belge qui vient d'être réalisé marque seulement une étape dans la voie de l'entente économique complète que nous espérons.

« La négociation de cet accord a été extrêmement laborieuse, du fait que la Belgique se refusait à envisager l'établissement de tarifs préférentiels avec la France.

« Dans ces conditions, il était impossible à notre pays de consentir certains sacrifices dont auraient bénéficié les autres nations, par cela même qu'il en eût été en péril les industries françaises intéressées, sans contrepartie, puisque la Belgique ne consentait pas à donner à la France un traitement de faveur sur son marché.

« Il ne faut pas perdre de vue que les deux pays ont, pour une large part, les mêmes productions. Là où elles se complètent l'accord était facile, les besoins économiques étant presque identiques ; mais pour toutes les productions qui se concurrencent, il a fallu négocier en tenant compte de tous les facteurs de la concurrence.

« A mon avis, cet accord, qui provoque le part et d'autre quelques dissensions, pouvait difficilement aboutir à satisfaire tous les desiderata des commerçants et industriels de France et de Belgique.

« Cet accord est d'ailleurs parfait, et on devra chaque jour s'employer à l'améliorer.

« La bonne volonté des négociateurs a marqué de façon heureuse un état d'esprit basé sur la confiance réciproque.

« Nous savons que la Belgique traverse une crise dont les causes sont multiples et dont les effets sont très graves. Un caractère dangereux, imposant à ses gouvernements non seulement une étude attentive, mais la nécessité de prendre des mesures énergiques, notamment par des augmentations de droits considérables, que nous déplorons et échange qui ont toujours été pratiqués par les Belges.

« Il suffit d'examiner le mouvement des affaires pour se rendre compte des nécessités qui pèsent sur la situation actuelle des deux pays.

« La Belgique, pour 1922, a un déficit de trois milliards dans ses exportations générales, comparées aux importations. La France entre dans ce déficit pour 288 millions, mais il est bon de signaler que, même si la balance commerciale entre la France et la Belgique était équilibrée, comme c'était le cas en 1919-1920, la Belgique aurait encore un déficit de plus de deux milliards six cents millions, et l'équilibre commercial franco-belge, s'il était réalisé, n'empêcherait pas actuellement le franc belge d'être en dessous du franc français, car ce ne sont pas les échanges d'un pays à l'autre qui influencent seulement les cours de la monnaie, mais les échanges généraux.

« C'est donc une erreur de croire que le franc français tient uniquement sa valeur sur le franc belge du fait des importations et exportations entre les deux pays.

« Le franc belge, actuellement, souffre un peu plus que le franc français, tout simplement.

« Il y a à deux ans, l'on pouvait se procurer à Paris, comme à Bruxelles, la livre à 40 fr. Maintenant, elle cote 76 francs à Paris et 90 francs à Bruxelles.

« La France, pour son commerce général en 1922, a un déficit quelque peu supérieur à celui de la Belgique : il est de 3 milliards 250 millions ; mais le pourcentage du déficit de ses exportations n'est que de 13,7 % alors qu'en Belgique il a été de 33,2 %.

« Cette situation est d'autant plus critique que nous n'obtenons pas de l'Allemagne les réparations légitimes qui nous sont dues et que les dettes de guerre interalliées alourdissent considérablement nos difficultés.

« La France et la Belgique sont les pays les plus éprouvés par la guerre. Pour les lever, il faut sacrifier tout le bien-être, la même solidarité qui, lors de la guerre, existait pour faire face au danger qui menaçait la civilisation, danger qui, d'ailleurs, existe toujours pour tous les alliés indistinctement, ce dont ils n'ont pas l'air de se souvenir.

« Pour me résumer, j'exprime l'espoir de voir ratifier par les Parlements respectif, le plus vite possible, tel quel, l'accord qui

Car, comme la plupart des comédiens — cette assertion peut paraître gratuite, mais elle doit être considérée comme un axiome, c'est-à-dire une chose qui n'a pas besoin d'être démontrée pour être exacte — MM. Florival et Danicourt étaient de fervents adeptes de la pêche à la ligne.

A ce point de vue, le Théâtre Fluvial était vraiment pour eux le théâtre idéal, puisqu'il leur permettait de satisfaire quelconquement, par tous les temps, et même, avouons-le, en temps prohibé, leur innocente et paisible passion.

Ils passaient ainsi ensemble des après-midi, voire des journées entières à la pêche... et bien souvent en revenaient avec des livres de couillons ou de gardons trépillants, quand ce n'était pas avec quelque beau brochet ou quelque délicate perche...

Ces jours étaient fins pêcheurs l'un et l'autre, et cet art délicat n'avait plus aucun secret pour eux...

Mais rien n'est capricieux comme le poisson... et il y a des jours, il faut le reconnaître, où en dépit de toute l'adresse du pêcheur, « ça ne mord pas ».

Ca devait être le cas, cet après-midi là...

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR

DEUXIEME PARTIE

Du Bonheur sur des Ruines...

Mais, chemin faisant, Raymond s'arrêta tout à coup et se retourna vers le vieil homme noir en ruines. Il terminait ainsi sa pensée restée inachevée :

« Non... vois-tu... jamais je ne vendrai la Guertaude... »

CHAPITRE IX

LE PEGEUR A LA LIGNE

Raymond Bavoire de la Hautlinière et Fiffi n'étaient pas les seuls à avoir déserté la péniche en attendant l'heure du dîner...

Au moment où ils s'acheminaient vers la Guertaude, MM. Florival et Danicourt s'étaient, en effet, également éloignés du Théâtre Fluvial, de longues heures à la main, pour aller sonder un peu l'Ouche dans les environs et voir s'il n'était pas possible d'y trouver de quoi faire une bonneriture.

Car, comme la plupart des comédiens — cette assertion peut paraître gratuite, mais elle doit être considérée comme un axiome, c'est-à-dire une chose qui n'a pas besoin d'être démontrée pour être exacte — MM. Florival et Danicourt étaient de fervents adeptes de la pêche à la ligne.

A ce point de vue, le Théâtre Fluvial était vraiment pour eux le théâtre idéal, puisqu'il leur permettait de satisfaire quelconquement, par tous les temps, et même, avouons-le, en temps prohibé, leur innocente et paisible passion.

Ils passaient ainsi ensemble des après-midi, voire des journées entières à la pêche... et bien souvent en revenaient avec des livres de couillons ou de gardons trépillants, quand ce n'était pas avec quelque beau brochet ou quelque délicate perche...

Ces jours étaient fins pêcheurs l'un et l'autre, et cet art délicat n'avait plus aucun secret pour eux...

Mais rien n'est capricieux comme le poisson... et il y a des jours, il faut le reconnaître, où en dépit de toute l'adresse du pêcheur, « ça ne mord pas ».

Ca devait être le cas, cet après-midi là...

Peut-être aussi avaient-ils choisi un mauvais endroit en se laissant tenter par ce petit coude de rivière bien ombragé où, une heure après leur arrivée, ils attendaient encore leur première touche...

Ils n'étaient d'ailleurs pas seuls à se trouver défavorisés par le sort... Quelques instants après leur installation, un jeune homme, en tenue presque élégante de touriste, était venu s'asseoir non loin d'eux et après avoir choisi, dans tout l'arsenal de lignes et de cannes dont il était porteur, les engins qui lui semblaient convenables, avait, comme eux, vainement essayé de prendre du poisson.

Et au moment où, découragés par leur stérile tentative, ils replaçaient leurs lignes, le jeune homme en faisait de même en leur disant :

— Ça ne marche pas aujourd'hui, la pêche... Pourtant il y a de bons coups dans cette rivière... mais ça n'est pas le cas de celui-là...

De bons coups ! connaître les bons coups d'une rivière, c'est le rêve de tout pêcheur nouvellement venu dans un pays...

MM. Florival et Danicourt, quand ils arrivaient dans une localité encore inconnue d'eux, ne manquaient pas de se renseigner à l'endroit où ils en avaient l'occasion...

Ce jour-là, cette occasion leur avait fait défaut, personne ne s'étant trouvé sur leur chemin tandis qu'ils longeaient les bords de l'Ouche...

Mais voici quelle se présentait sous les apparences de ce pêcheur... aussi peu favorisé qu'eux pour avoir une fois négligé d'aller « longer » sa ligne sur un de ces bons coups qu'ils paraissent connaître...

Aussi, fort intéressés par cette entrée en

matières, adressaient-ils au jeune homme leurs plus gracieux sourires.

Et MM. Florival répliquait alors : — Non... pas fameux du tout, cet endroit... Nous n'y reviendrons pas demain... Et, comme nous ne sommes pas du pays, vous nous obligerez, Monsieur, en nous donnant un conseil d'amis... Où peut-on faire de bonnes pêches ?

Ma foi, Messieurs, avouez le jeune homme... Je serais bien embarrassé pour vous le dire exactement... — Vous parlez cependant tout à l'heure, observa M. Danicourt, des bons coups de cette rivière...

— Je vous répétais seulement ce que je me suis laissé dire, expliqua leur interlocuteur... car, comme vous je ne fais qu'arriver dans ce patelin... mais je retrouverai celui-là qui m'a renseigné... et j'y demanderai des précisions, dont je serai heureux de vous faire profiter.

Le jeune homme avait un accent traitant et faubourien... et introduisait dans sa façon de parler des échos et des tournures qui sentaient son parisien d'une lieue.

Or, MM. Florival et Danicourt étaient l'un et l'autre des enfants de Montmartre. Il ne leur déplaisait pas de rencontrer, dans ce petit coin perdu de campagne, un compatriote, par surcroît comme eux fervent de la